

HOLDING AGUIAR
Société par actions simplifiée
au capital de 1 286 782 euros
Siège social : 6 Rue des Colibris
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
535 280 812 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 333 771 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	333 771 euros
------------------------	---------------

A titre de dividendes	22 000 euros
Soit 0,017 euro par action	

Le solde au compte « report à nouveau » créditeur	311 771 euros
---	---------------

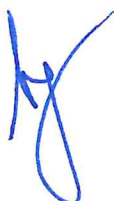
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur José AGUIAR



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Certifié conforme
HOLDING AGUIAR
6 rue des Colibris
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél : 04 67 69 40 23 - Fax : 04 67 69 34 33
SIRET 535 280 812 00012 - APE 6420Z
SAS au capital de 1 288 732 €

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		6 RUE DES COLIBRIS		34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE			
SIRET		5 3 5 2 8 0 8 1 2 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le 31 12 2024			
				Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 985		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 337 182		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	5 461 887		
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (III)			BJ	7 803 054	BK	3 985	7 799 069
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	27 900		
		Autres créances (3)	BZ	CA	81 590		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	61 533			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	5 583			
	TOTAL (III)	CJ	176 607	CK	176 607		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 979 661	1A	3 985	7 975 676	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1...286...782...)					DA	1 286 782	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	128 678	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG
	Report à nouveau					DH	5 730 738	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	333 771	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	7 479 970	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	872	
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	23 092	
	Dettes fiscales et sociales					DY	43 785	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	495 707		
Écart de conversion passif *					ED			
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	7 975 676		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	495 707	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	872	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				HOLDING AGUIAR				Néant ☐ *			
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF			
			Services *	FG	467 250	FH		FI	467 250		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	467 250	FK		FL	467 250		
	Production stockée *							FM			
	Production immobilisée *							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ	3		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	467 253		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS			
	Variation de stocks (marchandises) *							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (5bis) *							FW	65 408		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	3 880		
	Salaires et traitements *							FY	151 856		
	Charges sociales (10)							FZ	93 049		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements * (14)				GA			
				- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
		Autres charges (12)							GE	4	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	314 196		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	153 056		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	99 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	162 791		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	261 791			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	6 686		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	6 686			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	255 105			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	408 161			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR				Néant ☐ *	
						Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	99
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	99
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI	(99)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	74 291	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	729 043	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	395 272	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	333 771
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	147 200
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK	4 139
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *				RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *				RD	
	(9) Dont transfert de charges					A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) ,					A3	,
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS	
			dont cotisations facultatives Madelin	A7			
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES					99		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2024.

SOMMAIRE

	Page
<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 7 975 676,00 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 729 043,00 euros et un total charges de 395 272,00 euros, dégageant ainsi un résultat de 333 771,00euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS :				
- SAS LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SAS AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	25 500	0	0	25 500
-SCI FONCIERE AGUIAR	999 900	0	0	999 900
-LAR SANTA MARIA DO LIMA	20 000	0	0	20 000
-SASU AB CONSTRUCTION	0	5 000	0	5 000
- AUTRES CREANCES	3 929 606	2 259 768	727 486	5 461 888
- Immobilisations Corporelles				
Construction en cours	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	6 265 773	2 264 768	727 486	7 803 054

Une augmentation du capital de la société BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA a été souscrite de 950 000,00 Euros au 23 janvier 2025 ; la SAS HOLDING AGUIAR détiendra ainsi 97,55% du capital.

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortissements Cumulés Au Début de l'Exercice	Augment ations	Diminutions	Amortissements Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SAS LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SAS AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	3 985	0	0	3 985

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière à la vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

SAS HOLDING AGUIAR

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS, LITIGES et DIVERS

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Un abandon de compte courant a été consenti à la SAS AGUIAR PROMOTION avec clause de retour à meilleur fortune de 5 000,00€ ceci afin de consolider les capitaux propres sur l'exercice 2023 et qui a été rembourser sur l'exercice 2024 suite à la vente de l'opération de promotion de CASTANET TOLOSAN.

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	5 461 887	1 174 770	4 287 117
Créances	27 900	27 900	0
Créances fiscales et sociales	11 716	11 716	0
Groupe et associés	69 875	69 875	0
Charges constatées d'avance	5 583	5 583	0
TOTAL	5 576 961	1 289 844	4 287 117

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	872	872	0	0
A plus d'1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	23 092	23 092	0	0
Dettes fiscales et sociales	43 785	43 785	0	0
Groupe et associés	427 958	427 958	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	495 707	495 707	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

Caution sur prêt matériel de la SASU AB CONSTRUCTION à hauteur de 190 208 €uros

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<u>A. Renseignements détaillés</u>			
<u>1. Filiales (plus de 50%)</u>			
SAS LIMA TOITURES Siret : 422 953 885 00023	1 273 348	99,00%	393 147
SAS AGUIAR PROMOTION Siret : 529 544 520 00016	77 103	99,80%	72 669
SAS CCA Siret : 445 060 502 00017	666 762	99,00%	27 610
SAS CCH Siret : 387 574 825 00015	1 503 251	99,92%	172 801
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	79 116	51,00%	40 723
SCI FONCIERE AGUIAR Siret : 978 392 850 00019	997 506	99,99%	- 2 493
LAR SANTA MARIA DO LIMA Portugal	163 464	51,00%	61308



SAS CARRE CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Parc Kennedy - Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval - 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07

Site : www.bertrandexpert.com

Email : contact@carreconseil.com

SAS HOLDING AGUIAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

Sas HOLDING AGUIAR

6, rue des colibris

Référence MM 06-17

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2024

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre entreprise relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de

continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des membres.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie
- significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le mardi 15/06/2025,

MASTEN MANON, commissaire aux comptes :



① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		6 RUE DES COLIBRIS		34750 VILLENEUVE LES MAGUELONI		
SIRET		5 3 5 2 8 0 8 1 2 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 985	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	2 337 182	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	5 461 887	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	7 803 054	3 985	7 799 069
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	27 900	27 900
		Autres créances (3)	BZ	CA	81 590	81 590
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
Disponibilités	CF		CG	61 533	61 533	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI	5 583	5 583	
	TOTAL (III)	CJ	CK	176 607	176 607	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	7 979 661	3 985	7 975 676
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

mm

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 59 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1..286..782..)	DA			1 286 782
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	OD			128 678
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			5 730 738
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			333 771
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			872
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV			427 958
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			23 092
	Dettes fiscales et sociales	DY			43 785
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)				EC
Écart de conversion passif *				ED	
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	7 975 676
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			495 707
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			872

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

mm

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en lste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR				Exercice N		Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue { Biens *	FD		FE		FF				
	Services *	FG	467 250	FH		FI	467 250			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	467 250	FK		FL	467 250			
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	3			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	467 253		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stocks (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6b/e) *					FW	65 408			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 880			
	Salaire et traitements *					FY	151 856			
	Charges sociales (10)					FZ	93 049			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)					GA			
		- dotations aux provisions					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	314 196		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	153 056		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	99 000			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	162 791			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	261 791			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 686			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	6 686			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	255 105			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	408 161			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ESP Informatique 2025

mm

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOLDING AGUIAR		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	99
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	99
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(99)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	74 291
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	729 043
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	395 272
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	333 771
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	147 200
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	4 139
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) *		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI) *		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	) A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
				dont cotisations facultatives Madelin A7	
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES				99	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

mm

SAS HOLDING AGUIAR

ANNEXE AU BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2024.

SOMMAIRE

	Page
<u>I/ REGLES ET METHODES COMPTABLE</u>	3
<u>II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS</u>	4
<u>III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVIONS</u>	5
<u>IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</u>	6
<u>V/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</u>	6
<u>VI/ENGAGEMENT PRIS</u>	7
<u>VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS</u>	7

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 7 975 676,00 euros, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 729 043,00 euros et un total charges de 395 272,00 euros, dégageant ainsi un résultat de 333 771,00euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS HOLDING AGUIAR

II/TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute à l'ouverture	Augmentations Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute à la Clôture de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS :				
- SAS LIMA TOITURES	524 700	0	0	524 700
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	509 592	0	0	509 592
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	247 500	0	0	247 500
- SAS AGUIAR PROMOTION	4 990	0	0	4 990
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	25 500	0	0	25 500
-SCI FONCIERE AGUIAR	999 900	0	0	999 900
-LAR SANTA MARIA DO LIMA	20 000	0	0	20 000
-SASU AB CONSTRUCTION	0	5 000	0	5 000
- AUTRES CREANCES	3 929 606	2 259 768	727 486	5 461 888
- Immobilisations Corporelles				
Construction en cours	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	6 265 773	2 264 768	727 486	7 803 054

Une augmentation du capital de la société BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA a été souscrite de 950 000,00 Euros au 23 janvier 2025 ; la SAS HOLDING AGUIAR détiendra ainsi 97,55% du capital.

SAS HOLDING AGUIAR

III/TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amortissements Cumulés Au Début de l'Exercice	Augment ations	Diminutions	Amortissements Cumulés à la fin de l'Exercice
- Immobilisations Incorporelles				
PARTICIPATIONS				
- SAS LIMA TOITURES	0	0	0	0
- SAS CHARPENTE COUVERTURE DE L'HERAULT	0	0	0	0
- SAS CHARPENTES COUVERTURES DE L'AUDE	0	0	0	0
- SAS AGUIAR PROMOTION	0	0	0	0
- BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA	0	0	0	0
- Immobilisations Corporelles				
Construction sur sol d'autrui	0	0	0	0
Installations techniques	0	0	0	0
Installations générales	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureau	3 985	0	0	3 985
TOTAL	3 985	0	0	3 985

Il n'a pas été constaté de dépréciation des participations financière à la vue des états fiscaux, comptables et financiers de ceux-ci.

SAS HOLDING AGUIAR

IV/TABLEAU DES DEPRECIATIONS, LITIGES et DIVERS

	Dépréciation au début de l'Exercice	Augmentation : Dotation de l'Exercice	Diminution : Reprise de l'Exercice	Dépréciations à la fin de l'Exercice
Créances clients	0	0	0	0
Litiges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Un abandon de compte courant a été consenti à la SAS AGUIAR PROMOTION avec clause de retour à meilleur fortune de 5 000,00€ ceci afin de consolider les capitaux propres sur l'exercice 2023 et qui a été remboursé sur l'exercice 2024 suite à la vente de l'opération de promotion de CASTANET TOLOSAN.

V/ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Autres immobilisations financières	5 461 887	1 174 770	4 287 117
Créances	27 900	27 900	0
Créances fiscales et sociales	11 716	11 716	0
Groupe et associés	69 875	69 875	0
Charges constatées d'avance	5 583	5 583	0
TOTAL	5 576 961	1 289 844	4 287 117

VI/ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant Brut	Liquidité de l'Actif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunt et Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
A 1 an maximum à l'origine	872	872	0	0
A plus d'1 an à l'origine	0	0	0	0
Fournisseurs	23 092	23 092	0	0
Dettes fiscales et sociales	43 785	43 785	0	0
Groupe et associés	427 958	427 958	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	495 707	495 707	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

SAS HOLDING AGUIAR

VII/ ENGAGEMENTS PRIS

Il n'y a pas d'engagements de pris en crédit bail à la fin de l'exercice

Caution sur prêt matériel de la SASU AB CONSTRUCTION à hauteur de 190 208 €uros

VII/ FILIALES et PARTICIPATIONS

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<u>A. Renseignements détaillés</u>			
<u>1. Filiales (plus de 50%)</u>			
SAS LIMA TOITURES Siret : 422 953 885 00023	1 273 348	99,00%	393 147
SAS AGUIAR PROMOTION Siret : 529 544 520 00016	77 103	99,80%	72 669
SAS CCA Siret : 445 060 502 00017	666 762	99,00%	27 610
SAS CCH Siret : 387 574 825 00015	1 503 251	99,92%	172 801
SA BARBOSA AGUIAR IMMOBILIARIA Portugal	79 116	51,00%	40 723
SCI FONCIERE AGULAR Siret : 978 392 850 00019	997 506	99,99%	- 2 493
LAR SANTA MARIA DO LIMA Portugal	163 464	51,00%	61308